

de leurs dieux-soleil s. Dans les Eglises d'Occident la fête de Noël fut placée au 25 décembre, et, dans les églises d'Orient elle eut lieu le 6 janvier, jour de la naissance d'Osiris, selon ce que nous avons dit plus haut. Osiris, en effet, personnifiait le soleil et le Nil. L'inondation du Nil avait lieu vers le solstice d'été : Osiris renaissait alors comme le Nil. Les plantes des secondes semences commençant à paraître vers le solstice d'hiver, sous l'influence de la chaleur solaire, Osiris renaissait cette fois comme le soleil.

De savantes dissertations ont mis en évidence le motif que donne ici M. Breuil de la fixation de la fête de Noël au 25 décembre ; on peut lire, entre autres, celle de Jabouski : *De origine festi nativitatis Christi*. Le manichéen Faute, reprochant aux catholiques de célébrer les fêtes païennes et notamment les solstices, saint Augustin lui répondait (sermon 190, *In natal. Domini*) « Nous solennisons ce jour, non comme les infidèles à cause du soleil, mais à cause de celui qui a fait le soleil. » Suivant Beausobre (*Hist. du manichéisme*), ce fut Jules I^{er}, mort en 332, qui fixa la nativité du Christ au 25 décembre, pour son Eglise et celle d'Occident. Les Eglises d'Orient qui l'avaient fixée au 6 janvier, maintinrent, selon lui, leur coutume, jusqu'à ce que quelques Romains étant venus à Antioche vers l'an 377, et saint Chrysostome s'étant déclaré pour la pratique de Rome, elle s'établit premièrement à Antioche et depuis à Constantinople, lorsqu'il en fut devenu évêque.

Pendant il fallait trouver pour le solstice d'été une fête qui servît de pendant à la nativité du Christ. Une heureuse inspiration fit recourir à l'histoire du Précurseur : « Il faut qu'il croisse et que je diminue, » avait dit saint Jean à ceux qui parlaient du Christ.

Jean était, en effet, le dernier des prophètes, en lui s'éteignait le soleil de l'ancienne alliance, tandis que Jésus était le soleil de la nouvelle. Dès lors, rien de plus naturel, après avoir placé la naissance du Christ à l'époque de l'accroissement des jours, que de fixer la Nativité de saint Jean à l'époque de leur diminution.